



COPIIL numéro 4

-

**Révision du
Plan Climat Air Energie Territoire**

-

4 juillet 2024

Introduction

Présidente du Sybarval

	Maire	Elu référent	Technicien référent
ARCACHON	Yves FOULON	Sophie DEVILLIERS	Sandra EVAIN
GUJAN-MESTRAS	Marie-Hélène des ESGAULX	Bernard COLLINET	Patrick SEGURA
LA TESTE DE BUCH	Patrick DAVET	Angélique TILLEUL	Stéphane PELIZZARDI
LE TEICH	Karine DESMOULIN	Julien VERMEIRE	Ophélie LEBRUN
COBAS	Marie-Hélène des ESGAULX	Elisabeth REZER-SANDILLON	Morgan DIGNAN
BELIN-BELIET	Cyrille DECLERCQ	Jean-Michel PEYROT	Fanny FAIVRE-D'ARCIER
LE BARP	Blandine SARRAZIN	Jacques MORETTO	Floriane PALYART-LAMARCHE
LUGOS	Emmanuelle TOSTAIN		
SAINT-MAGNE	Gishlaine CHARLES	Thierry FORET	-
SALLES	Bruno BUREAU		
CDC VdE	Bruno BUREAU	Jacques MORETTO	Christophe RICHARD
ANDERNOS LES BAINS	Jean-Yves ROSAZZA	Eric COIGNAT	Michel KRANTSCHENKO
ARES	Xavier DANAY	Renaud CHAMBOLLE	Vanessa MUSQUET
AUDENGE	Nathalie Le YONDRE	-	Johann LE MONS
BIGANOS	Bruno LAFON	Georges BONNET	Laure GUYARD
LANTON	Marie LARRUE	Gérard GLAENTZIN	Eric BOUCHEIX
LEGE CAP FERRET	Philippe de GONNEVILLE	Catherine GUILLERM	Violaine LAFOND
MARCHEPRIME	Manuel MARTINEZ	David RECAPET	Didier AGION
MIOS	Cédric PAIN	Laurent THEBAUD	Cristian TONNELLE
COBAN	Bruno LAFON	Marie LARRUE	Isabelle GOURGUES et Luc THARAUD

**Présentation réseau « Elus pour Agir »
ADEME**

Delphine Lopes



Transition Écologique
Avec le bon réseau,
c'est plus facile
d'agir !

Élus
pour
agir

Elus pour agir

Devenez acteur de la transition écologique et énergétique !



Réseau "Elus pour Agir"

Élus
pour
agir

DEVENEZ ACTEUR
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE !



Inscrivez-vous dès maintenant
elu-referent.ademe.fr



Sous l'égide du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires

Animé par l'ADEME

En coordination avec les opérateurs et partenaires

Pourquoi devenir membre ?

- ✓ **Mieux appréhender les enjeux** de la transition écologique et énergétique
- ✓ **Connaître** les leviers et outils **pour engager des actions concrètes**
- ✓ **Partager** des bonnes pratiques et des retours d'expériences avec vos homologues élus
- ✓ **Accéder à des événements** réservés au réseau



Elus concernés : communes / EPCI / Départements / Régions



"Elus pour Agir" : un réseau d'échanges entre pairs

Modalités d'inscription

- ✓ Inscription **simple** et **gratuite** sur elu-referent.ademe.fr
- ✓ **Jusqu'à 3 élus volontaires** par commune
- ✓ Obligation d'informer le maire ou le président du conseil
- ✓ Engagement moral à consacrer 1 journée par an (mixte visio / présentiel) et 2h tous les 3 mois (visio)

Vous avez plus de temps à consacrer ?

Une offre plus développée vous sera proposée par l'ADEME Nouvelle-Aquitaine !

Des événements et outils réservés au réseau

- **Ouverture d'une plateforme d'échange** entre pairs en juillet
- Des **webinaires nationaux et régionaux**
- Des **visites de sites en Nouvelle-Aquitaine**

Une articulation avec les opérateurs de l'Etat et les partenaires

Conseil municipal, 22h

*Que faire
pour le
climat ?*

*Il faut
planter
des
arbres !*

*Oui, mais
des arbres
adaptés au
climat dans
30 ans !*

*C'est au sein du
réseau des élus
u'on me l'a dit...*

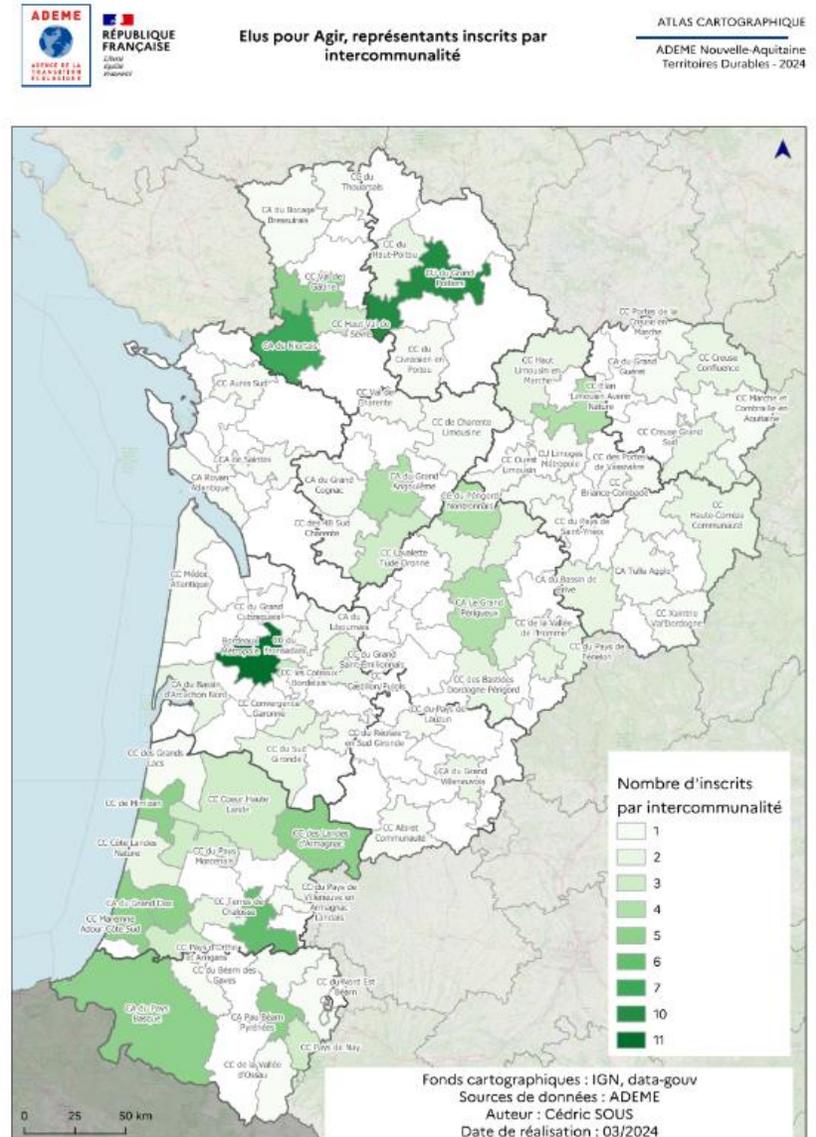
"Elus pour Agir" : un réseau d'échanges entre pairs

Objectifs fin 2024

- 10 000 élus au national
- 1 000 élus en Nouvelle-Aquitaine

En Nouvelle-Aquitaine

- 4 503 communes, 156 EPCI, conseils départementaux, conseil régional, associations d'élus, syndicats
- Objectif fin 2024 : **1 000 élus mobilisés**
- + 240 inscrits au 25 juin 2024
- **A l'écoute de vos attentes et besoins**
- **Une animation de proximité et une complémentarité avec les acteurs locaux**



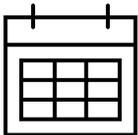
Événements réseau "Elus pour Agir"

Sujets des précédents événements du réseau

- ✓ **Accélération des EnR (national)**
- ✓ **Transition écologique : les élus passent à l'action ! Illustrations et inspirations pour les écoles : réaménagement des cours et rénovation énergétique**
- ✓ **45 min pour mieux comprendre : bilan énergétique et émissions de gaz à effet de serre, de quoi parle-t-on ?**
- ✓ **Rafraîchir nos villes et nos villages (national)**
- ✓ **Formation « S'engager dans une politique territoriale de sobriété »**

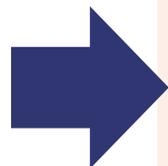


Événements à venir



- ✓ **3 septembre de 18h00 à 19h00 - webinaire régional « Présentation de l'offre de ADEME Nouvelle-Aquitaine aux collectivités : dispositifs d'accompagnement, financements, relais sur les territoires »**
- ✓ **24 septembre - visite sur la commune d'Escource (Landes)**
- ✓ **25 septembre - webinaire national (sujet non confirmé)**
- ✓ **8, 15 et 22 octobre - Mois de l'énergie renouvelable. Série de 3 à 4 webinaires régionaux**
- ✓ **Novembre - webinaire régional en lien avec la Semaine Européenne de la réduction des déchets**
- ✓ **Décembre - webinaire régional « Comment embarquer les élus de ma collectivité sur les sujets transition écologique ? »**
- ✓ **2 décembre - La Rochelle : Rencontre annuelle du réseau « Elus pour agir » Nouvelle-Aquitaine - (en amont de la Journée nationale ADEME des Territoires Engagés Transition Ecologique du 3 décembre)**

+ d'autres visites à venir



Pour rejoindre le réseau et assister
aux différents événements

Inscrivez-vous dès maintenant
elu-referent.ademe.fr



Direction régionale ADEME Nouvelle-Aquitaine
Delphine Lopes – Référente réseau « Elus pour agir » Nouvelle-Aquitaine
na.eluspouragir@ademe.fr



Présentation du réseau « Elus pour Agir » par l'ADEME

Partie 1 : Etat d'avancement des concertations

- 1) Habitants
- 2) CODEV
- 3) Entreprises

Partie 2 : Débat et choix des thématiques d'atténuation abordées dans le prochain plan climat

Partie 3 : Calendrier révision plan climat

PARTIE 1

Etat d'avancement des concertations

1.1 Instances de concertation habitants

Organisation/préparation

- Sollicitation des communes par mail le 15 mars 2024
- Réunions les :
 - 23 mai à Lanton (4 participants)
 - 27 mai à Salles (2 participants)
 - 5 juin à Gujan-Mestras (14 participants)

Format

- Présentation succincte des données énergie et climat du territoire, atténuation et adaptation au changement climatique
- Suggestion de création d'une page internet type agenda dédiée aux ateliers de sensibilisation ou de conférence pour les habitants du territoire
- Ateliers d'échanges avec les instances
(voir synthèses)

EPCI	Communes	Réponse des communes
COBAN	Andernos-les-Bains	Non
	Arès	Non
	Audenge	Non
	Biganos	Oui
	Lanton	Oui
	Lège Cap-Ferret	Oui
	Marcheprime	Non
	Mios	Non
COBAS	Arcachon	Oui
	Gujan-Mestras	Non
	La Teste-de-Buch	Oui
	Le Teich	Oui
CC VdE	Le Barp	Oui
	Salles	Non
	Belin-Beliet	Oui
	Saint-Magne	Oui
	Lugos	Non

Mobilisation des habitants

Communication et sensibilisation

Propositions d'actions à porter par les instances :

1. Sensibiliser les plus jeunes par le biais des structures éducatives (écoles, collèges, lycées, médiathèques...), des conseils municipaux des jeunes, des associations de parents d'élèves... grâce à des outils de sensibilisation type « fresque », etc.
2. Organiser des évènements pour sensibiliser les habitants aux alternatives écologiques et énergétiques à l'aide d'experts et de scientifiques, par exemple sous la forme de conférences
3. Inciter les habitants à s'engager sur des actions individuelles
4. Sensibiliser les habitants sur les conséquences du changement climatique afin qu'ils aient plus d'exigence au regard des programmes politiques des élections municipales
5. Mobiliser les habitants pour convaincre les élus d'un projet de « Ville zéro plastique à usage unique »

Autres propositions d'actions :

- *Harmoniser les PLU à l'échelle des 17 communes, par exemple, sur l'installation d'équipements de production d'énergie renouvelable*
- *Prendre davantage en compte les études scientifiques produites par les scientifiques*
- *Créer un label local visant à une consommation vertueuse sur le territoire afin d'améliorer la visibilité des habitants sur les « bonnes pratiques »*

Mobilités

Propositions d'actions à porter par les instances :

1. Questionner les habitants sur les alternatives à l'utilisation de la voiture individuelle
2. Promouvoir les organisations nationales de covoiturage sur le territoire

Autres propositions d'actions :

- *Mettre en place un « pass transport » incluant vélo et voiture partagée*
- *Accentuer le maillage en pistes cyclables et transports en commun en territoire rural*

Action évoquée mais déjà mise en place sur le territoire :

- *Informier davantage sur les possibilités de mobilité dans les différentes villes*

Energie

Propositions d'actions à porter par les instances :

1. Rédiger un guide des « bonnes pratiques de la sobriété énergétique chez soi » sous la supervision du SYBARVAL
2. Sensibiliser les habitants aux solutions d'équipements de production d'énergie moins énergivores (géothermie, PV...)

Autres propositions d'actions :

- *Solliciter la maison éco-mobile (CREAQ)*
- *Etudier la possibilité d'utiliser des énergies marines sur le littoral et le Bassin*

Eau

Propositions d'actions à porter par les instances :

1. Inciter les habitants au stockage et au recyclage de l'eau pluviale
2. Sensibiliser à la réduction de la création et de l'utilisation des installations fortement consommatrices en eau (douches de plage, piscines...)
3. Inciter les habitants à installer des équipements permettant d'économiser la ressource en eau (toilettes sèches, réducteurs de débit...)
4. Sensibiliser les habitants à la protection des arbres en zones protégées
5. Sensibiliser les habitants à l'importance de végétaliser chez soi

Autres propositions d'actions :

- *Désimperméabiliser les sols*
- *Végétaliser davantage les Zones d'Activités Economiques*
- *Accentuer la surélévation des constructions dans les PLU et PLUi pour limiter les inondations*
- *Améliorer la prise en compte des zones inondables dans les documents d'urbanisme*

Retours d'expériences complémentaires :

- Difficulté des habitants à proposer des actions concrètes à leur échelle
- Importance des élus locaux dans la mise en place d'actions concrètes

- **Date** : le jeudi 20 juin à Lanton
- **Nombre de personnes présentes** : une vingtaine
- **Format** : présentation des données du plan climat puis discussion autour de la mobilisation du CODEV et des habitants
- **Synthèse des échanges**, trois axes de travail proposés :
 - Rédaction d'outils de vulgarisation à destination des différents publics.
 - Développement du photovoltaïque (en toiture, sur les espaces artificialisés, harmonisation des règles des PLU).
 - Développement de la géothermie et de la récupération de chaleur en général (réseaux d'eaux usées en particulier).
- **Proposition pour la suite** : Réunion de la commission « Environnement » du CODEV en septembre-octobre afin d'affiner les propositions et de rédiger des fiches-actions.

- **Liste des associations d'entreprises sollicitées**
 - DEBA
 - CACBN
 - C2BA

- **Réunions**
 - Le 2 juillet de 8h à 9h avec C2BA à Marcheprime
 - Septembre : organisation d'une réunion avec les entreprises (BA2E – SYBARVAL)

Objectifs :

- Sensibiliser les entreprises aux impacts / mesures d'adaptation au changement climatique
- Echanger sur les initiatives ou besoins des entreprises

- **Date** : mardi 2 juillet à Marcheprime
- **Nombre d'entreprises présentes** : 7 sur 15 au total (architecte, courtier, cuisiniste, expert immobilier, constructeur de maison individuelle, artisan frigoriste et assureur)
- **Format** : Présentation du Plan Climat et échanges sur la vision de chacun des membres concernant les stratégies énergétiques et climatiques de leurs entreprises
- **Synthèse des échanges** :
 - Actions des entreprises : Tri sélectif, réduction des déplacements professionnels, compensation carbone via le reboisement, réduction de l'usage du papier, télétravail,...
 - Nécessité d'un renforcement de la réglementation liée aux activités polluantes
 - Les actions des entreprises viendront davantage par nécessité financière que par conscience écologique
 - Nécessité de créer un pôle de formation pour les jeunes afin d'anticiper l'avenir des entreprises locales face au changement climatique
- **Proposition(s) pour la suite** : Possibilité d'organiser une deuxième séance et invitation à la réunion de septembre (BA2E)

PARTIE 2

**Débat et choix des thématiques d'atténuation
abordées dans le prochain plan climat**

Les thèmes pour les actions d'atténuation

Transports de voyageurs

Transports de marchandises

Bâtiments

Energie

Industrie

Agriculture et alimentation

Espaces naturels

Eau

Déchets

Transport de voyageurs	
Items	Sujets à traiter en groupe de travail ?
Véhicules électriques	
Bus et cars décarbonés	
Réduction du besoin de déplacement	
Covoiturage	
Vélo	
Transports en commun	
Efficacité et carburants décarbonés des véhicules privés	

Transport de marchandises	
Items	Sujets à traiter en groupe de travail ?
Fret décarboné et multimodalité	
Efficacité et sobriété logistique	

Bâtiments	
Items	Sujets à traiter en groupe de travail ?
Rénovation dans le tertiaire	
Rénovation dans le résidentiel	

Energie	
Items	Sujets à traiter en groupe de travail ?
Electricité renouvelable	
Biogaz	
Réseaux de chaleur décarbonés	

Industrie	
Items	Sujets à traiter en groupe de travail ?
Décarbonation des sites industriels	
Produits bois	

Agriculture et alimentation	
Items	Sujets à traiter en groupe de travail ?
Changement de pratiques de fertilisation azotée	
Elevage durable	
Bâtiment et machines agricoles	
Gestion des haies	
Gestion des prairies	
Pratiques stockantes	
Réduction de l'usage des produits phytosanitaires	
Agriculture biologique et à Haute Valeur Environnementale	
Bouclage biomasse	
Restauration collective	

Espaces naturels	
Items	Sujets à traiter en groupe de travail ?
Sobriété foncière	
Gestion des puits forestiers	
Forêts sous gestion durable	
Points noirs prioritaires de continuité écologique	
Surface en aire protégée	
Restauration des habitats naturels	

Eau	
Items	Sujets à traiter en groupe de travail ?
Sobriété dans l'utilisation de la ressource en eau	
Protection des zones de captage d'eau	
Désimperméabilisation des sols	

Déchets	
Items	Sujets à traiter en groupe de travail ?
Captage de méthane	
Valorisation matière des déchets	
Prévention des déchets	
Mise en décharge	
Taux de collecte	

PARTIE 3

Calendrier révision plan climat

8 février 2024 : premier COPIL PCAET 2025-2031

14 mars 2024 : deuxième COPIL PCAET 2025-2031

21 mars 2024 : Prescription de la révision du Plan Climat en Conseil syndical du Sybarval

Avril – juin 2024 : travaux de concertations avec le grand public et les entreprises (*détail en slide suivante*)

30 mai 2024 : troisième COPIL PCAET 2025-2031

4 juillet 2024 : quatrième COPIL PCAET 2025-2031

- Bilan des deux concertations et de l'échange avec le CODEV puis choix des thèmes d'actions (atténuation) à approfondir

12 septembre 2024 : cinquième COPIL PCAET : choix des thèmes d'actions « adaptation »

Fin septembre 2024 : échanges avec les entreprises du territoire à BA2E

Octobre - décembre 2024 : période de travail sur les thématiques retenues par le COPIL

Décembre 2024: sixième COPIL (arrêt du plan d'actions)

Janvier 2025 : comité des acteurs / instances de concertation (présentation du plan climat)

Premier semestre 2025 : avis PPA, enquête publique et approbation du plan climat 2025 – 2031



Merci de votre attention

Objectifs de ce 4^{ème} COPIL

- **Présentation de la synthèse des échanges avec les instances de concertation, le CODEV et les entreprises du territoire**
- **Présentation des thématiques d'atténuation à aborder dans le prochain plan climat**
 - Informer les membres du COPIL sur l'état d'avancement des concertations
 - Proposer et échanger sur les thématiques d'atténuation à privilégier dans le prochain plan climat

Synthèse – Concertation habitants

Diapositive 15 : Thématique de la mobilisation des habitants

Le COPIL souligne l'intérêt porté à la sensibilisation des plus jeunes.

Les membres du COPIL échangent et se rejoignent sur la difficulté à mobiliser les habitants, notamment au regard de la faible participation aux réunions de concertation. Plutôt que de créer de nouvelles initiatives, ils proposent de les mutualiser avec des évènements tels que la semaine du Développement Durable par exemple.

Un membre du COPIL propose d'établir un état des lieux des initiatives de chaque commune afin que les habitants prennent connaissance des actions déjà portées.

En réponse à la proposition émise par les habitants de mettre en œuvre le projet « Ville zéro plastique à usage unique », un membre du COPIL suggère de l'étendre à la charte des Offices de Tourisme et de l'Office du Commerce et de l'Artisanat.

Un membre du COPIL ajoute que les collectivités devraient s'engager en régie dans ce projet, pour montrer l'exemple et ensuite, inciter les habitants à suivre le mouvement.

Un autre souligne l'importance d'identifier les actions concrètes à mener, liées à chacun des items. Il suggère que les actions soient portées auprès des habitants en mettant en exergue l'intérêt général afin qu'ils ne les ressentent pas comme des contraintes (un aspect punitif).

Diapositive 16 : Thématiques de la mobilité et de l'énergie

Le COPIL met en avant que la majeure partie des actions proposées par les habitants existent d'ores et déjà. Il est à nouveau évoqué la nécessité d'établir un état des lieux des initiatives portées par les collectivités afin d'en informer les habitants.

Un membre du COPIL souligne le paradoxe existant entre la volonté d'inciter les habitants à accepter l'installation d'équipements de production d'énergie et le caractère protégé de nombreux espaces sur le territoire qui contraignent leur développement. Il propose d'éventuellement travailler sur cet axe en collaboration avec l'Etat.

Un autre membre du COPIL précise que ce n'est pas de la « production d'énergie moins énergivore » qu'il faut comprendre et noter, mais une « production d'énergie bas carbone » ou « production d'énergie décarbonée ».

Le COPIL évoque le Rézo Pouce mis en place sur la commune de Lège Cap-Ferret et la CC du Val de l'Eyre et propose d'étendre l'action sur la totalité du territoire. Néanmoins, les premiers retours d'expérience pointent les faibles résultats obtenus sur la CC du Val de l'Eyre.

Le COPIL porte l'attention sur la frustration des habitants qui réduisent leur consommation d'énergie mais pour lesquels la facture ne baisse pas à cause de l'augmentation du coût de l'énergie.

Diapositive 17 : Thématiques de l'eau

Un membre du COFIL évoque le dispositif de distribution de réducteurs de débit et de mousseurs mis en place par le Département de la Gironde. Il propose que cette initiative soit reconduite.

Un autre membre du COFIL rappelle le guide intitulé « *Accueillir la biodiversité dans nos jardins : on s'y met tous ?* » rédigé par le SIBA qui traite de la bonne gestion de l'eau. Ce guide est destiné à tous les habitants du territoire.

➤ Le SYBARVAL propose de partager ce guide.

Un membre du COFIL souligne l'enjeu des espaces boisés qui peut faire l'objet d'un plan de gestion particulier, sans obligation réglementaire. Il est proposé d'inciter et/ou de mettre en valeur les initiatives de gestion des petits espaces boisés.

Synthèse – Concertation entreprises

Diapositive 19 : Associations d'entreprises

Un membre du COFIL propose de solliciter les services de développement économique des intercommunalités afin de mobiliser un maximum d'entreprises.

➤ Le SYBARVAL confirme et informe que les services de développement économique seront sollicités en amont de la réunion prévue en septembre en collaboration avec BA2E.

Débat sur les actions d'atténuation pour le plan climat n°2

Diapositive 23 : Transports de voyageurs

Le COPIL indique que les intercommunalités et les communes travaillent déjà sur une partie des thématiques proposées.

- Le SYBARVAL propose de faire un état des lieux afin de constater ce qui est déjà fait sur le territoire, tout en intégrant dans le prochain plan climat un objectif d'amélioration des actions existantes.

Le COPIL souligne l'importance de traiter ces actions de façon globale, en précisant l'acteur porteur de chaque action et les interactions qui existent entre chaque thématique.

Diapositive 24 : Transports de marchandises

Le COPIL explique que cette thématique est déjà présente sur le territoire, notamment via l'autoroute A63. Il se questionne sur la réelle capacité à prendre en compte ce sujet. Un participant ajoute qu'il existe déjà un Plan régional sur la sobriété logistique. Enfin, le COPIL soutient qu'il s'agit plutôt d'une compétence de la Région, mais qu'il faut maintenir cette thématique même si le levier d'action est faible.

- Le SYBARVAL confirme que certaines actions proposées dans le questionnaire du Secrétariat Général à la Planification Ecologique interrogent davantage les compétences de la Région ou du Département que celles des communes et des intercommunalités

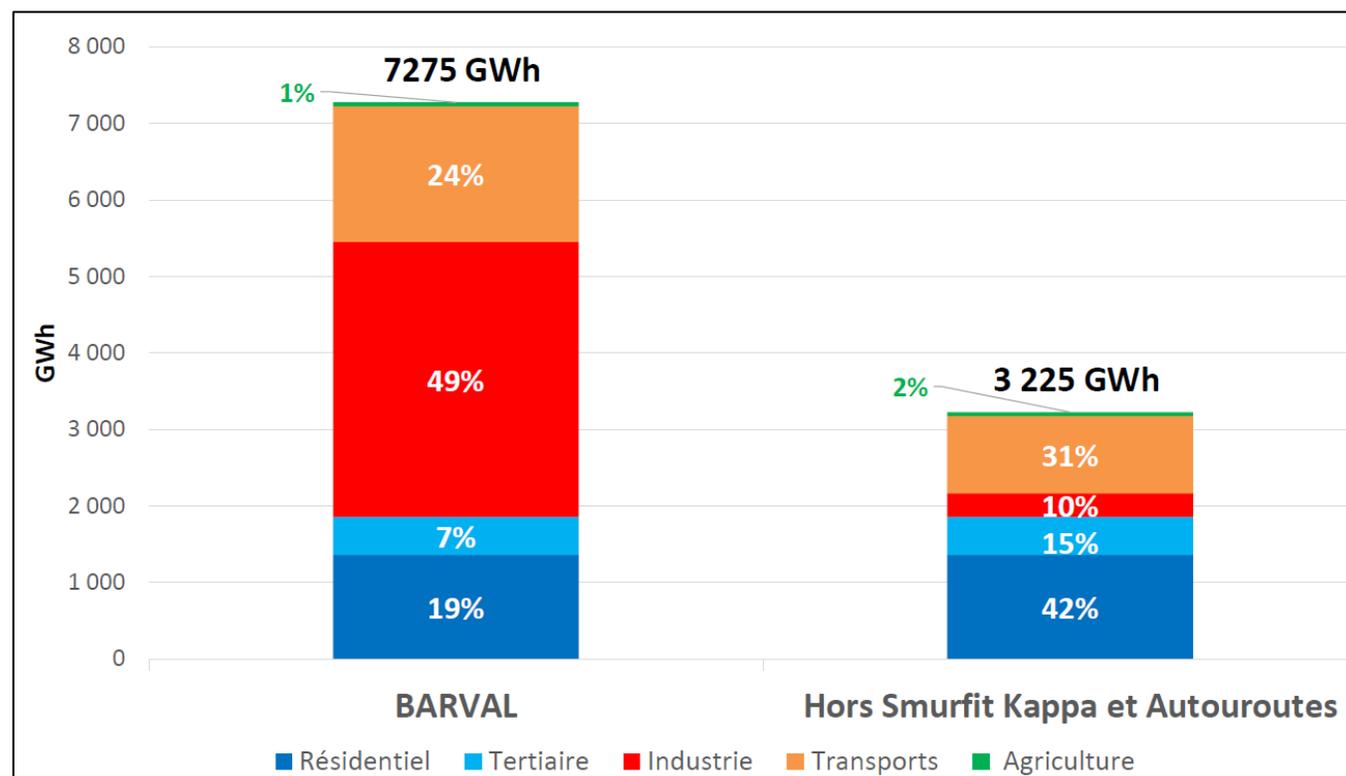
Diapositive 25 : Bâtiment

- Le SYBARVAL confirme le maintien de la thématique. Il précise que certaines actions ont déjà été mises en place, telles que les plateformes de rénovation énergétique ou les obligations liées au décret Tertiaire.

Le COPIL affirme que la rénovation énergétique est un point clé de la réduction des consommations d'énergie car le secteur du bâtiment (résidentiel et tertiaire) fait partie des pôles de consommation les plus importants. La rénovation énergétique doit donc devenir une priorité. Le COPIL précise que le travail est déjà engagé à l'échelle des intercommunalités et qu'il serait souhaitable de rassembler les données existantes (indicateurs chiffrés) dans le nouveau plan climat.

- Le SYBARVAL accepte de réaliser un état des lieux des actions existantes. Il ajoute qu'il existe des sous-actions en lien avec chaque item qui serviront de base de travail pour réaliser l'état des lieux.

Ci-contre, le détail des consommations d'énergie finale qui justifie la prépondérance du secteur du bâtiment lorsque Smurfit Kappa et les autoroutes ne sont pas prises en compte.



Diapositive 26 : Energie

Deux remarques concernent la gestion des ressources. Une première porte sur la nécessité d'installer des panneaux photovoltaïques dans le respect des massifs forestiers. La seconde porte sur l'importance de ne pas produire de biogaz au détriment de l'alimentation.

- Le SYBARVAL confirme que les règles de mise en œuvre du développement des énergies renouvelables prévues dans le SCoT, permettront d'éviter ces écueils.

Diapositive 27 : Industrie

- Le SYBARVAL précise la nécessité de diversifier la filière économique sylvicole qui est aujourd'hui un sujet politique.

Le COPIL attire l'attention sur l'importance de ne pas écarter le bois-énergie, en précisant qu'il existe plusieurs manières de brûler le bois.

- Le SYBARVAL indique que l'Etat favorise aujourd'hui, l'usage du bois d'œuvre plutôt que l'usage du bois-énergie afin de limiter les émissions polluantes. En effet, brûler du bois revient à libérer le CO₂ séquestré à l'intérieur et créer des polluants atmosphériques.

Diapositive 28 : Agriculture et alimentation

Le COPIL se questionne sur le nombre d'exploitations agricoles sur le territoire.

- Le SYBARVAL précise que le territoire compte seulement 7 % de terres agricoles (susceptibles d'être utilisées).

Un membre du COPIL informe que des démarches encourageantes de consommation durable ont été mises en œuvre par des producteurs et maraîchers bio.

Le SYBARVAL confirme que l'agriculture n'est pas l'enjeu principal du territoire car elle ne représente que 1 à 2% de la consommation d'énergie totale et 1 à 2 % des émissions totales de gaz à effet de serre selon les données du plan climat. Mais il assure que malgré la faiblesse de cet enjeu, il ne faut pas ignorer cette thématique et son lien avec le PAT.

Diapositive 29 : Espaces naturels

Le COPIL explique l'importance des zones humides dans le stockage du carbone en prenant l'exemple de l'étude menée actuellement des scientifiques sur la réserve naturelle des prés salés de Lège Cap-Ferret et Arès.

- Le SYBARVAL confirme que cette thématique fait partie du Plan climat sous l'angle de la séquestration carbone par les milieux naturels.
- Le SYBARVAL atteste la nécessaire mise en place d'un état des lieux des pratiques sur le territoire en précisant que de nombreux acteurs travaillent déjà sur ce sujet (PNRLG, PNMB, Département, ONF).

Le COPIL s'interroge sur la définition de la sobriété foncière.

- Le SYBARVAL explique que ce terme fait référence à la réglementation du SCoT qui fixe l'objectif de 50 % de réduction de la consommation d'espaces d'ici 2030, ainsi que l'objectif du ZAN à 2050.
- Le SYBARVAL liste quelques sous-actions concernant la sobriété foncière telles que la conduite des opérations de végétalisation en ville ou dans les cours d'école, la lutte contre les îlots de chaleur urbain, toutes actions favorables à la nature, la construction de nouveaux bâtiments exemplaires et cohérents avec les objectifs d'éco-conception et de sobriété foncière, etc.

Une remarque met en exergue l'importance des espaces naturels pour la séquestration carbone et questionne l'exemple des terrains de sport synthétiques qui sont une réelle problématique. En effet, un terrain de sport naturel enherbé, type rugby ou foot, participe à la séquestration de carbone. Un débat s'engage à propos des terrains synthétiques qui évitent en contrepartie les coûts d'entretien (engrais, arrosage, personnel dédié...).

Le COPIL s'accorde sur l'importance de consolider les éléments existants afin d'avoir une vision globale sur la thématique des espaces naturels.

Partie 2 : Débat sur les actions d'atténuation pour le plan climat n°2

Diapositive 30 : Eau

Le COPIL souligne l'importance de la protection des marais, en rappelant que les espaces humides sont déjà protégés par différents plans.

- Le SYBARVAL confirme que l'item « surface en aire protégée » correspond à l'objectif d'augmentation des surfaces protégées à l'échelle nationale.

Diapositive 31 : Déchets

Le COPIL s'interroge sur l'acronyme ISDND.

- Le SYBARVAL explique qu'il s'agit des Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux, autrement-dit les sites d'enfouissement des déchets et les déchetteries.

Le COPIL souligne qu'il existe déjà des plans d'actions mis en œuvre sur le territoire.

Le COPIL accepte de poursuivre l'état des lieux des actions mises en œuvre sur le territoire en lien avec la thématique « déchets ».

Partie 2 : Débat sur les actions d'atténuation pour le plan climat n°2

Synthèse des échanges sur les thématiques d'atténuation

- Le SYBARVAL propose de demander l'avis des collectivités absentes au COPIL.

Le COPIL accepte la proposition du SYBARVAL.

Le COPIL acte la nécessaire réalisation d'un état des lieux des actions d'atténuation déjà mises en place dans les collectivités grâce à la collecte et la consolidation de toutes les données, dans l'objectif de permettre aux habitants d'en prendre connaissance car il s'avère que nombre de ces actions sont méconnues du grand public. Cet état des lieux permettrait aussi de mettre en lumière les actions à développer dans le prochain Plan climat.

Le COPIL souligne qu'il serait intéressant d'avoir accès à plus de détails sur les items proposés.

- Le SYBARVAL explique que le détail des sous-actions de chaque item est présent dans le tableur qui leur sera transmis avec le compte-rendu.

Le COPIL interroge le SYBARVAL sur la nécessité pour lui de récupérer les données de chaque commune.

- Le SYBARVAL propose de centraliser la demande auprès de chaque collectivité qui se chargera de répartir les questions en fonction des services concernés. Il propose de transformer les groupes de travail prévus au second semestre, en temps individuels d'échange afin de compléter l'état des lieux demandé par le COPIL.

Partie 3 : Calendrier révision plan climat

Diapositive 33 : Calendrier prévisionnel

Le SYBARVAL confirme la date du prochain COPIL qui se déroulera le jeudi 12 septembre 2024 à 9h30 au Teich (salle publique).



Prochain rendez-vous

COPIIL n°5 : le 12 septembre 2024 de 9h30 à 11h00
Salle publique du Teich